

■ **Manuel Dores**, à Collombey-Muraz, café-restaurant 'Le Relais', raison individuelle (FOSC no 104 du 03.06.2002, p. 15). Par décision judiciaire du 26.05.2004, le titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite. Par décision judiciaire du 23.06.2004, cette faillite a été suspendue faute d'actif.

Journal no 762 du 24.06.2004
(02334192 / CH-621.1.006.699-8)